



# MAIRIE DE BLOYE

## BULLETIN D'INFORMATIONS

N ° 1

☎ : 04.50.01.43.27  
FAX : 04.50.01.43.28  
mairiebloye@wanadoo.fr

Janvier - Mars - Mai - Juillet - Octobre - Décembre  
2025

**SITE INTERNET**  
[www.bloye.fr](http://www.bloye.fr)

**FACEBOOK**  
Mairie Bloye

**HORAIRES  
D'OUVERTURE  
AU PUBLIC**

LUNDI  
8H30-12H00

MARDI  
16H30-19H00

JEUDI  
8H30-14H00

DANS CE  
NUMÉRO :

Edito du Maire	1
<b>Vœux du Maire et des conseillers municipaux</b>	1
Rétrospective 2024	2-3
Infos communales	4 à 6
Autres infos	7
Les Moments forts	8 à 9
Associations	10 à 11
A vos Agendas	12

Chères Bloyennes, Chers Bloyens,  
J'ai le plaisir de vous adresser ce premier bulletin municipal de l'année 2025 !  
Nous sommes très heureux d'accueillir de nouveaux habitants et de leur souhaiter la bienvenue dans notre village. De plus, nous aurons en ce début d'année 2025, un recensement de population. Je vous remercie de faire un bon accueil à notre agent recenseur. J'en profite également pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année

et mes meilleurs vœux pour l'année qui débute, remplies de joie, de santé et de bonheur avec une pensée pour tous ceux qui ont perdu un être cher. J'aurai l'occasion de pouvoir vous souhaiter mes vœux de vive voix le samedi 4 janvier 2025 à 11h00 au Foyer Rural «Yves de Mouxy» ! Que 2025 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacun et chacune d'entre vous !

Le Maire  
Patrick DUMONT



**Le Maire, Patrick DUMONT**  
**Les Maires Adjoints(es)**  
**Isabelle BOUCHET, Stéphane BOUCHET**  
**Claire NONIN & Gérard RICHART**  
**Les Conseillers Municipaux,**  
**vous adressent leurs meilleurs vœux**  
**pour cette nouvelle année.**



06 Janvier Vœux du Maire



08 Mai Commémoration Armistice.

4<sup>ème</sup> édition du Ciné d'Été



1<sup>er</sup> Septembre brocante/vidé-grenier



17 Novembre  
Repas des Aînés.



22 Novembre Journée  
Droits de l'Enfant.



25 Mai Fête des mamans



29 Juin Remise de calculatrices et clés USB aux CM2.



11 Novembre  
Commémoration Armistice.



19 Décembre repas de Noël à la cantine.

13 Décembre spectacle de Noël de l'APE.

# Informations Communales

## RECAPITULATIF ETAT CIVIL 2024

Mariage : *Nous avons eu la joie de célébrer le mariage de :*

- Stéphanie FILLON et Christophe VERBEQUE, le 15 juin 2024, domiciliés 81 Route du petit Salagine à Bloye.
- Aurélia JOURNEE et Jean PERRON, le 22 juin 2024, domiciliés 137 Impasse de Primbois à Bloye.
- France VILLEMAIN et Logan DE WIT, le 09 juillet 2024, domiciliés 140 Route de Massingy à Bloye.



Baptême civil : *Nous avons eu la joie de célébrer les baptêmes civils de :*

- Maël SIMOND et Théo SIMOND, le 19 mai 2024.

Décès : *Nous avons eu le regret de perdre :*

- Monsieur Bernard CHALLE (ancien boulanger de Bloye), décédé le 10 janvier 2024.
- Monsieur Alain COMMISSAIRE, décédé le 09 mai 2024.
- Monsieur Michel LUDMER, décédé le 04 juillet 2024.
- Monsieur Maurice SUATON, décédé le 07 août 2024.



## RECAPITULATIF PERMIS DE CONSTRUIRE 2024 ACCORDES

NOM et Adresse	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
PAGET Marie	Abri couvert non clos.	Accordé
HENRIQUES David	Régularisation abri voiture + garage transformé chambre + abri bois + transformation pièce.	Accordé
BAIRI Karim	<b>Construction d'une maison individuelle</b>	Accordé
SAS CANAL GROUPE	<b>Construction d'une maison individuelle avec garage accolé</b>	Accordé
SARL MAXIMMO	<b>Construction d'une maison individuelle</b>	Accordé
EARL LES ANGORAS	<b>Construction d'un hangar agricole</b>	Accordé



## RECAPITULATIF DES DECLARATIONS PREALABLES 2024 ACCORDEES

NOM et Adresse	NATURE DES TRAVAUX	DECISION
BOSSARD Julien	Clôture	Accordé
GOURAUD Gérard	<b>Réfection toiture + bardage + pose d'une fenêtre de toit.</b>	Accordé
GAVELAN Marion	<b>Création d'un appentis.</b>	Accordé
BENET Jean-Michel	<b>Création d'une dalle pour piscine semi-enterrée.</b>	Accordé
CLAVEL Mathieu	<b>Pose d'une fenêtre sans ouvrant.</b>	Accordé
BOUCHEZ Alexandre	<b>Création d'une piscine.</b>	Accordé
FUMAZ Laurent	<b>Création d'une baie coulissante.</b>	Accordé
SIMONE Géraldine	<b>Création d'un vélux/fenêtre de toit</b>	Accordé
GIRARD DIT CALAMAN Loïc	Piscine	Accordé
RASSAT Gilles	Pose de volets roulants	Accordé
THOME Nadine	Pose de panneaux photovoltaïques	Accordé
BERGERAT Jean-Michel	Clôture	Accordé
EDF-ENR	Installation de panneaux photovoltaïques	Accordé
BERTRY Michel	<b>Mise en place d'une pompe à chaleur</b>	Accordé
OSTERBERGER Jean-Pierre	<b>Création d'une piscine</b>	Accordé
VIRET Vincent	Pose de panneaux photovoltaïques	Accordé
VIRET Sophie	Clôture	Accordé
FAVERON Séverine	Pose de panneaux photovoltaïques	Accordé
RASSAT Gilles	Véranda	Accordé
CARRETTE Denis	<b>Isolation par l'extérieur</b>	Accordé
LECLERCO François	Pergola + clôture	Accordé
MILLET Tamara	Ouverture fenêtre + pose volet roulant	Accordé

# Informations Communales



M. Philippe ZANATTA  
Agent recenseur de Bloye

## POUR RAPPEL RECENSEMENT 2025 !

Petit rappel : cette année, la commune de Bloye réalise donc le recensement de sa population à partir du 16 janvier au 15 février 2025. Une lettre du maire sera déposée **dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, l'agent recenseur, Philippe ZANATTA, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.** Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne, plus simple et plus rapide pour vous. Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site [le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr) ou contactez la commune : 04.50.01.43.27 ou par mail : [mairiebloye@wanadoo.fr](mailto:mairiebloye@wanadoo.fr)

## CAMPAGNE DE BROYAGE ET DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS.



**Une nouvelle année qui commence.... La mairie de Bloye avec l'aide de notre agent technique Eric DUPONT-DUCRETET et en partenariat avec la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, service «Prévention et Valorisation des Déchets», propose de nouveau une campagne de broyage au printemps, les lundi 24 et mardi 25 mars 2025 de 08h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.** Le broyage des végétaux permet de réduire la masse des déchets verts dans votre jardin et de les valoriser, celui-ci étant à la fois intéressante sur le plan écologique et économique. Il constitue un paillis esthétique. **Il est demandé aux administrés(ées) d'être présents (es) sur place et de préciser lors de leurs inscriptions au plus tard le mardi 18 mars 2025 le volume à broyer.**

## RAPPEL CONSIGNES DE SECURITE, SOYEZ VISIBLES !

En cette période hivernale avec des nuits très longues, les piétons et notamment les jeunes qui prennent le car en circulant de nuit sur la voirie, les utilisateurs de trottinettes électriques, les vélocyclistes doivent respecter certaines règles élémentaires de sécurité. Il leur est demandé de se signaler aux automobilistes avec **des vêtements ou accessoires réfléchissants, des lampes... Trop peu d'enfants** sont visibles, parents équipez vos enfants pour leur sécurité !! Ils doivent également respecter le code de la route et les automobilistes doivent également respecter les limitations de vitesse en vigueur : 50 ou 30 kilomètres heure en agglomération et selon les portions de voirie. La nuit, un conducteur voit un piéton à :

- Seulement 30 mètres, s'il est habillé de vêtements sombres ;
- 50 mètres, s'il est habillé de vêtements clairs ;
- Plus de 150 mètres, s'il est équipé de bandes rétro réfléchissantes.

**A 50 km/h, il faut à un automobiliste 25 mètres pour s'arrêter !**



## LA RÉVISION : UNE PROCÉDURE D'ADAPTATION AFIN DE PRENDRE EN COMPTE L'ÉVOLUTION DES PROJETS DU TERRITOIRE.

La Communauté de Communes, compétente en matière de Plan local d'urbanisme (PLU) et des documents d'urbanisme, a prescrit par délibération en date du 7 novembre 2022 la révision générale du Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme local de l'habitat (PLUi-H) approuvé le 3 février 2020. Autorité organisatrice de la mobilité sur son ressort territorial, la Communauté de Communes a fait le choix d'intégrer le volet Mobilités au Programme d'orientations et d'actions du PLUi qui devient ainsi Plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat et plan de mobilité (PLUi-HM). Après la phase réglementaire de diagnostics (étape 1 finalisée en 2024), l'élaboration du **Projet d'aménagement et de développement durables (PADD)** constitue la 2<sup>e</sup> étape de révision du PLUi-HM Rumilly Terre de Savoie.

Le PADD détermine **les orientations générales des politiques d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques et les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les réseaux d'énergie, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs.** Il fixe également des objectifs chiffrés de **modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.** Ce document pivot du PLUi-HM répond à un cadre législatif et doit être compatible avec les documents de planification supérieurs dont le Schéma de cohérence territoriale du Bassin annécien (SCOT) en cours d'approbation. Il est le résultat d'une volonté politique et est partagé avec les habitants. Sa présentation fait l'objet de 3 réunions publiques de concertation dans le but de faire émerger un consensus autour du projet global pour l'avenir du territoire (dates ci-dessus). Les étapes suivantes concerneront la traduction de ces orientations dans un règlement (étape 3, 2025) et le lancement de l'enquête publique avant l'approbation du projet (2026). Pour plus d'informations, via le lien suivant : <http://www.rumilly-terredesavoie.fr/>



## LES URGENCES, C'EST PAS UNE EVIDENCE !

En période hivernale, les tensions dans les services d'urgence sont amplifiées, entre autres avec la circulation des virus de l'hiver. Mes réflexes avant de me déplacer aux urgences sont : Je prends conseil auprès de mon médecin ou de mon pharmacien, je trouve un lieu de consultation sans rendez-vous, j'appelle le 15 (ou le 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes). **Plus d'informations sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes** : <https://www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr/les-urgences-cest-pas-une-evidence-0>



## ENQUETE PRATIQUE DU COMPOSTAGE 2024

Comme chaque année depuis maintenant 3 ans, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie fait une enquête sur les pratiques de compostage des habitants du territoire. Les résultats sont précieux pour nous et nous permettent d'améliorer les dispositifs que nous proposons. Cette année, la diffusion de notre enquête se fait du 9 décembre 2024 au 7 février 2025. Vous trouverez le lien direct pour répondre à l'enquête : <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfZ2AOax1zAlqTs96AHPIC3c1q-AI8SfjXfnSx38WdqInoM2A/viewform>

### ILLUMINATION DU SAPIN DE NOËL A L'ECOLE

Comme chaque année, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le traditionnel sapin de Noël a été dressé devant l'école. La municipalité tient à remercier Monsieur Philippe GROS qui a aidé à la pose de ce sapin. L'agent communal, Eric DUPONT-DUCRETET a décoré le sapin pour émerveiller les yeux des petits et grands !!



### DEBARRASSAGE DES ARBRES APRES LE PARKING DES ETANGS

Des arbres encombraient le passage après le parking des étangs. L'agent communal, Eric DUPONT-DUCRETET avec l'aide de Monsieur Philippe GROS et de son matériel prêté généreusement, ont enlevé ces arbres pour donner l'accès aux étangs. Merci encore pour cette aide !



## REPAS DE FIN D'ANNEE A LA CANTINE

Les enfants ont passé un superbe moment jeudi 19 décembre 2024 avec le personnel communal tout en dégustant un savoureux repas de Noël au foyer rural «Yves de Mouxy» avant des vacances bien méritées ! L'équipe municipale remercie les agents municipaux qui ont contribué à la réussite de ce moment convivial et Leztroy, notre fournisseur de repas !



# Le Coin des Associations

Les informations publiées sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs

## APE

Chers parents, Chers habitants,

Nous espérons que vous passerez de très belles fêtes de fin d'année !!!

Nous tenions à vous remercier chaleureusement pour votre participation à notre fête de Noël, qui s'est tenu le vendredi 13 décembre 2024 au foyer rural «Yves de Mouxy». Au cours de cette fin d'après-midi/soirée, les enfants de l'école nous ont présenté les chants qu'ils avaient préparés avec les maîtresses et nous avons même pu nous-mêmes participer à leur danse de Noël.

Cette année le spectacle choisi par l'APE était un spectacle de magie et Anto le magicien a avec succès émerveillé grands et petits avec ses tours de jonglage, ses illusions et ses techniques de drague. Merci à lui !

Vous étiez ensuite nombreux à nous rejoindre pour partager le buffet canadien (merci à vous tous pour vos préparations) et la buvette.

Pour bien commencer cette année 2025, nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains événements :

- La soirée «Jeux», le vendredi 24 Janvier 2025, au foyer rural «Yves de Mouxy».
- Le carnaval de l'école le samedi 15 Mars 2025 à l'école.

A bientôt !

[Le bureau APE.](#)



## COMITE D'ANIMATION DE BLOYE (CAB)

Le Comité d'Animation de Bloye (CAB) vous souhaite une bonne et heureuse année 2025 !

Le concours de belote se tiendra le dimanche 2 février 2025 au foyer rural «Yves de Mouxy» avec les inscriptions de 13h00 à 13h45. Le concours débutera à 14h00. Le tarif est de 20€ la doublette.

Le traditionnel repas choucroute se tiendra le dimanche 9 mars 2025 à 12h00 au foyer rural «Yves de Mouxy». Les dates des permanences de vente de tickets seront le samedi 1<sup>er</sup> Mars 2025 de 11h00 à 12h00 et le mercredi 5 mars 2025 de 18h00 à 19h00 à l'école de Bloye.



Les membres du CAB.

## LE CLUB «LES BONS VIVANTS»



Si vous êtes intéressés(ées) et souhaitez nous rejoindre pour participer au club, n'hésitez pas à appeler à la mairie au 04.50.01.43.27.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe de belles fêtes de fin d'année !

Le président du Club «les Bons Vivants»  
Gérard RICHART.

## «DETENTE ET BIEN-ETRE»

L'association «Détente et Bien-être» vous souhaite une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé ! Quelques places sont encore disponibles, alors si vous désirez rester en forme, vous pouvez nous rejoindre tous les jeudis à 08h50 au foyer rural «Yves de Mouxy» pour un moment d'étirements et de détente. Pour tous renseignements, contactez-moi au 06.14.23.29.21.

Sylvie SIMOND.

## ACCA BLOYE (CHASSE)

Suite à la réglementation des territoires pour les dégâts de sangliers, les ACCA sont tenues à une contribution à valeur de 10 % des dégâts causés sur la commune. C'est pour cela que, si vous voyez des grattées de sangliers, appelez le 06.89.20.27.84. D'autre part, pour éviter toute collision avec toutes sortes d'animaux, je vous prie de ralentir sur la route, surtout les jours de chasse. La date d'ouverture générale était le 08/09/2024. La fermeture sera le 19/01/2025 au soir. Les jours de chasse sont les suivants : jeudi, samedi, dimanche et jours fériés.



Monsieur Christophe RAMEL.  
Le président de l'association.

Ces professionnels vous offrent votre bulletin d'information et vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025



## A vos Agendas

SAMEDI 4 JANVIER 2025 : VOEUX DU MAIRE au Foyer Rural «Yves de Mouxy» à 11h00, ouvert à tous.

DU JEUDI 16 JANVIER AU DIMANCHE 15 FEVRIER 2025 : Recensement de la population sur la commune.

DIMANCHE 2 FEVRIER 2025 : Concours de belote, organisé par le Comité d'Animation de Bloye (CAB) au Foyer Rural «Yves de Mouxy», à 14h00, inscription à partir de 13h00/13h45.

DIMANCHE 09 MARS 2025 : Repas choucroute, organisé par le Comité d'Animation de Bloye (CAB) au Foyer Rural «Yves de Mouxy», à 12h00, sur inscription.

SAMEDI 15 MARS 2025 : Carnaval organisé par l'APE (l'Association des Parents d'Elèves). Rendez-vous sur le parking du Foyer Rural «Yves de Mouxy». Informations à venir.

LUNDI 24 ET MARDI 25 MARS 2025 : Mise à disposition d'un broyeur pour les administrés(ées) par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie, sur rendez-vous auprès de la mairie sur place ou par mail, présence des administrés(ées) requise et précisions des volumes à broyer.

Responsable Publication : Patrick DUMONT

Comité de validation : Patrick DUMONT, Claire NONIN, Isabelle BOUCHET, Gérard RICHART, Laurent BONIAUD, Marie-Rose GUIGON.

Distribution : Véronique ROQUART

Crédits Photos : Mairie de Bloye, CAB, Ecole, APE, diverses associations de Bloye, Hebdo des Savoie.  
Ne pas jeter sur la voie publique.